



Baho Infos



Bulletin d'informations municipales et associatives

DÉCEMBRE 2021 - N° 146

www.baho.fr



Au cœur du village



Association Naatangué de Baho

CONCERT GOSPEL



Avec

EBONY'S IVORY

Judi 9 Décembre 2021
19h à la salle Evora de Baho

Concert au profit des enfants
de la rue de Sébikotane (Sénégal)

Tombola avec un WE à Platja d'Aro à gagner

Participation libre

SOMMAIRE

P1 - Concert GOSPEL

P2 et 3 - Compte-rendu
Conseil municipal

P4 - Féerie de Noël

P5 - Plan lieu Féerie
de Noël

P6 - Taekwondo
- Aire Nou
- Chante Baho

P7 - RC Baho XIII
- Baho Rétro

P8 - Bao cultural
- Passions Loisirs
- Baho Form

AGENDA

Dimanche 12 décembre
Eglise à 15h
CONCERT CHANTE BAH0

Samedi 18 décembre
Centre village
FÉERIE DE NOËL

Vendredi 14 janvier 2022
Salle EVORA
À partir de 18h00
VŒUX A LA POPULATION
(sous réserve des conditions
sanitaires)

Mairie de Baho : Tél. : 04 68 92 20 61 - Courriel : mairie.baho@wanadoo.fr

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h

Retrouvez votre Baho Infos en couleur sur le site officiel www.baho.fr

ILLIWAP



Mairie Baho



Nombre de membres en exercice : 23	<i>L'an deux mille vingt-et-un et le dix-huit novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick GOT</i>
Présents : 23	Présents : Patrick GOT, Jeanne OUROS, Bruno ANIEN, Gérard SOLÉ, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Catherine PORTAS, Chantal BENOIT, Alain SERRAT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie FORCADA, Stéphanie MANNINO, Nicolas BARDETIS, Raphaël ROS, Roger DUCASSY, Mélanie IGLESIAS, Jérôme ROFES, Johanna MARIN
Votants : 23	Représentés :
Pour : 22	Absents :
Contre : 0	Secrétaire de séance : Christine TIGNOL
Abstentions : 0	

OBJET : Vente de la maison cadastrée AL 501

M. le Maire rappelle à l'assemblée, le choix de la municipalité de vendre la maison de village cadastrée AL501, sise rue du Fort (en face l'église). Le pôle d'évaluation domaniale a confirmé le prix de vente proposé par la commune soit la somme de 35 000€ (trente cinq mille euros). Le Maire propose donc au Conseil de l'autoriser à finaliser cette transaction.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité

- D'ACCEPTER la vente de la maison de village cadastrée AL 501 au prix de 35 000€, montant conforme à l'avis du pôle d'évaluation domaniale.

OBJET : Adhésion au dispositif de valorisation des certificats d'économie d'énergie – Convention de regroupement avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine

Considérant que PMM CU a inscrit dans les orientations de son programme « objectifs de développement durable », fusion de l'Agenda 21 et du Plan climat Air énergie territorial, l'accompagnement des communes dans leur transition énergétique et écologique.

Considérant que le Code de l'énergie impose un volume minimal pour faire la demande de CEE mais qu'il offre la possibilité aux collectivités de se regrouper et de désigner un «regroupeur» qui obtient pour leur compte les CEE correspondants et que dans le cadre de l'accompagnement des communes à la mise en œuvre d'actions spécifiques de développement durable, PMM CU propose aux communes du territoire qui le souhaitent de se regrouper avec elle par le biais d'une convention pour obtenir les recettes de la vente des CEE correspondants à leurs opérations d'économie d'énergie. La Communauté Urbaine est dite «regroupeur».

Considérant que PMM CU a passé un contrat cadre de vente des CEE générés par les travaux de la communauté et des communes regroupées dans ce dispositif avec «Act Commodities» au prix de 6€ (six euros) H.T. par mWh cumac (mégawatt heure cumulé et actualisé).

Le Conseil municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité

- D'APPROUVER les termes de la convention de regroupement de valorisation des CEE avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.

OBJET : Travaux de réfection de l'escalier d'accès à la tribune de l'église

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité de procéder à la rénovation de l'escalier permettant d'accéder à la tribune de l'église. Sa vétusté représente un risque important d'effondrement et d'accident. Il a été nécessaire de solliciter deux entreprises pour procéder à la réfection complète de cet escalier. Un maçon pour la démolition et la préparation des nouveaux supports et un marbrier pour la confection et la pose des nouvelles marches.

Entreprise Jean Martinez : 2 453.00€ TTC et Etablissement Trucharte : 2 640.00€ TTC

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'APPROUVER les devis présentés respectivement par l'entreprise Martinez et l'entreprise Trucharte pour la réfection de l'escalier d'accès à la tribune de l'église selon les montants ci-dessus.

OBJET : Autorisation de vente de la parcelle AI 33

M. le Maire expose à l'assemblée la possibilité de vendre la parcelle cadastrée AI 33 en vue de son urbanisation. Cette parcelle d'une surface de 1821m² est située à l'intersection du chemin de Latour et de l'avenue des Pyrénées.

Il propose de céder cette parcelle dans le cadre d'une cession à l'amiable au prix de 260 000€, somme confirmée par le pôle d'évaluation domaniale.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'ACCEPTER la vente de la parcelle cadastrée AI33 d'une superficie de 1821 m² au prix de 260 000€.

OBJET : Choix du bureau de contrôle technique pour l'aménagement de la maison des associations (ancienne Mairie)

M. le Maire rappelle la décision de la municipalité de réaménager l'ancienne Mairie pour y créer une maison des associations.

La mise en œuvre de ce projet nécessite de retenir un bureau de contrôle technique tant pour la phase de conception que de réalisation.

La SPL Perpignan Méditerranée a lancé une consultation à laquelle trois cabinets ont répondu. Les critères de sélection ont été le prix (55%), le mémoire technique (35%) et le délai (10%)

Le Maire propose de retenir le cabinet obtenant le meilleur classement à savoir Veritas Construction moyennant une rémunération de 8 680.00€ HT

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- DE RETENIR le cabinet Veritas Construction pour la mission de contrôle technique de l'aménagement de l'ancienne Mairie pour y créer une maison des associations moyennant une rémunération de 8 680.00€ HT.

OBJET : Aménagement du temps de travail du personnel communal (1607H)

Considérant que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35h maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607h.

Considérant qu'un délai d'un an à compter du renouvellement des assemblées délibérantes a été imparti aux collectivités et établissements pour définir dans le respect des dispositions légales les règles applicables aux agents.





Considérant que le décompte du temps de travail effectif s'effectue sur l'année, la durée annuelle ne pouvant excéder 1607h sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies.

Le Maire propose à l'assemblée que la durée annuelle légale du temps de travail pour un agent travaillant à temps complet soit fixée à 1607h (soit 35h hebdomadaires) et calculée de la façon suivante.

Les dispositions de la présente délibération rappellent l'aménagement du temps de travail actuellement mis en œuvre au sein de la commune de Baho, mesures qui sont confirmées par la présente délibération selon les dispositions décrites ci-dessus à compter du 1er janvier 2022.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'ADOPTER les modalités de mise en œuvre de l'aménagement du temps de travail à 1607h selon les éléments décrits ci-dessus.

OBJET : Convention de servitude avec Enedis (parcelles AH 731 et AH 733)

M. le Maire informe l'assemblée qu'Enedis est intervenu pour alimenter une habitation sise chemin de Latour. Pour cela les réseaux de distribution d'électricité ont été enfouis dans les parcelles AH 731 et AH 733 appartenant à la commune. Il convient donc d'autoriser le Maire à signer une convention de servitude avec Enedis ainsi que l'acte authentique afférent

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'AUTORISER le Maire à signer une convention de servitude avec Enedis concernant l'implantation d'ouvrages électriques souterrains (parcelles cadastrées AH 731 et AH 733).

OBJET : Convention de concours technique avec la SAFER n°66 21 09

M. le Maire propose à l'assemblée de conclure une convention de concours technique avec la SAFER Occitanie pour la communication d'informations relatives au marché foncier local via Vigifoncier. A ce titre la commune reçoit l'ensemble des informations relatives au marché foncier à l'échelle de son territoire ce qui lui permet en partenariat avec la SAFER de convenir des modalités pratiques de mise en œuvre des actions foncières induites par la veille foncière et d'un dispositif de transmission en amont des projets de vente connus par la SAFER.

Le Maire donne lecture de la convention et notamment de ses modalités financières.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'APPROUVER la convention de concours technique avec la SAFER (ref. 6621019).

OBJET : Recrutement d'agents contractuels pour le recensement 2022

M. le Maire expose à l'assemblée que l'INSEE organise un nouveau recensement de la population communale du 20 janvier au 19 février 2022. Les moyens matériels et humains demeurent du ressort de la commune. Pour cela il conviendra de recruter 6 agents contractuels aux fins de collecter les informations liés à ce recensement. La commune étant découpée en 6 zones de travail. Les agents recenseurs sont nommés par arrêté du Maire et porteurs d'une carte officielle.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'AUTORISER le recrutement de 6 agents contractuels pour le recensement 2022 de la population.

OBJET : Attribution d'un bon d'achat de 100€ au personnel communal

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les agents de la commune bénéficient chaque fin d'année d'un bon d'achat d'une valeur de 100€.

Celui est distribué à tous les agents (titulaires ou contractuels) en poste au 1er décembre et ayant travaillé depuis six mois minimum pour la commune.

Le Maire propose de renouveler cette prestation d'action sociale en faveur du personnel communal

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'ATTRIBUER un bon d'achat de 100€ au personnel communal selon les conditions exposées ci-dessus.

OBJET : Décision modificative n° 1 au budget principal de la Commune

M. le Maire propose à l'assemblée de procéder aux virements de crédits pour terminer l'exercice 2021.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- DE PROCEDER à la décision modificative n°1 au budget principal de la commune selon les modalités exposées.

OBJET : Prestations de services de la SA la Poste pour l'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies de la commune

M. le Maire propose à l'assemblée souscrire à une proposition commerciale de la SA la Poste pour l'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies de la commune. Le Maire donne lecture des objectifs de cette mission qui sera rémunérée 4 200€ HT

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- DE SOUSCRIRE à la prestation de service de la SA la Poste pour l'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies de la commune moyennant une rémunération de 4 200€ HT.

OBJET : Convention de partenariat pour la création d'un pollinarium sentinelle

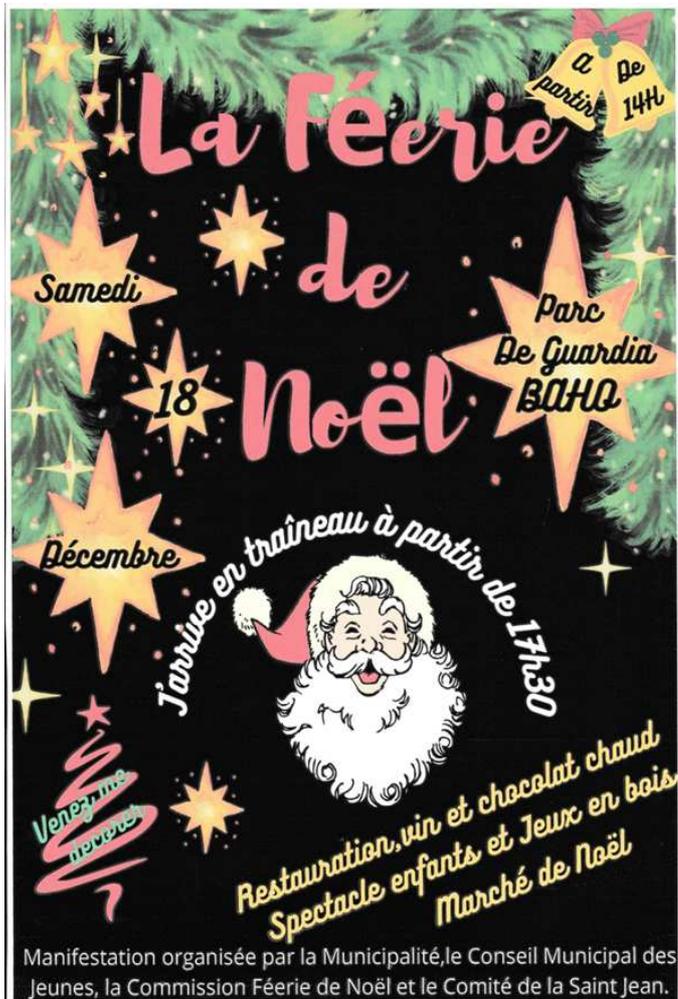
M. le Maire expose à l'assemblée la proposition de partenariat avec l'association des pollinariums sentinelles de France pour la création d'un pollinarium sentinelle sur la commune de BAHO. Le pollinarium sentinelle se définit comme un outil scientifique d'évaluation du début et de la fin de l'émission de pollen des espèces allergisantes pour une région donnée.

Le Maire donne lecture de la convention de partenariat.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'APPROUVER la convention de partenariat avec l'association des pollinariums sentinelles de France.





SAMEDI 18 DÉCEMBRE

De 14h à la Lune



Au parc de Baho

FÉERIE DE NOËL

Père Noël,
Je pose un jour de congé :
le 18 décembre. Je vais à Baho.
Ce sera génial : je vais jouer aux jeux en bois,
assister au spectacle de la Compagnie des nénuphars,
décorer le sapin de Noël...
C'est là-bas qu'il faudra être...



- 14h00 ouverture du parc au public
 - 16h00 spectacle pour enfants par la Compagnie des Nénuphars
 - 17h30 parade du Père Noël autour du parc et arrivée dans le parc
- Le père Noël recevra les enfants et récupérera les lettres.
- Décoration du sapin de Noël
 - Jeux en bois
 - Marché de Noël
 - Restauration vin et chocolat chaud
 - Musique



Venez décorer le sapin de Noël du village

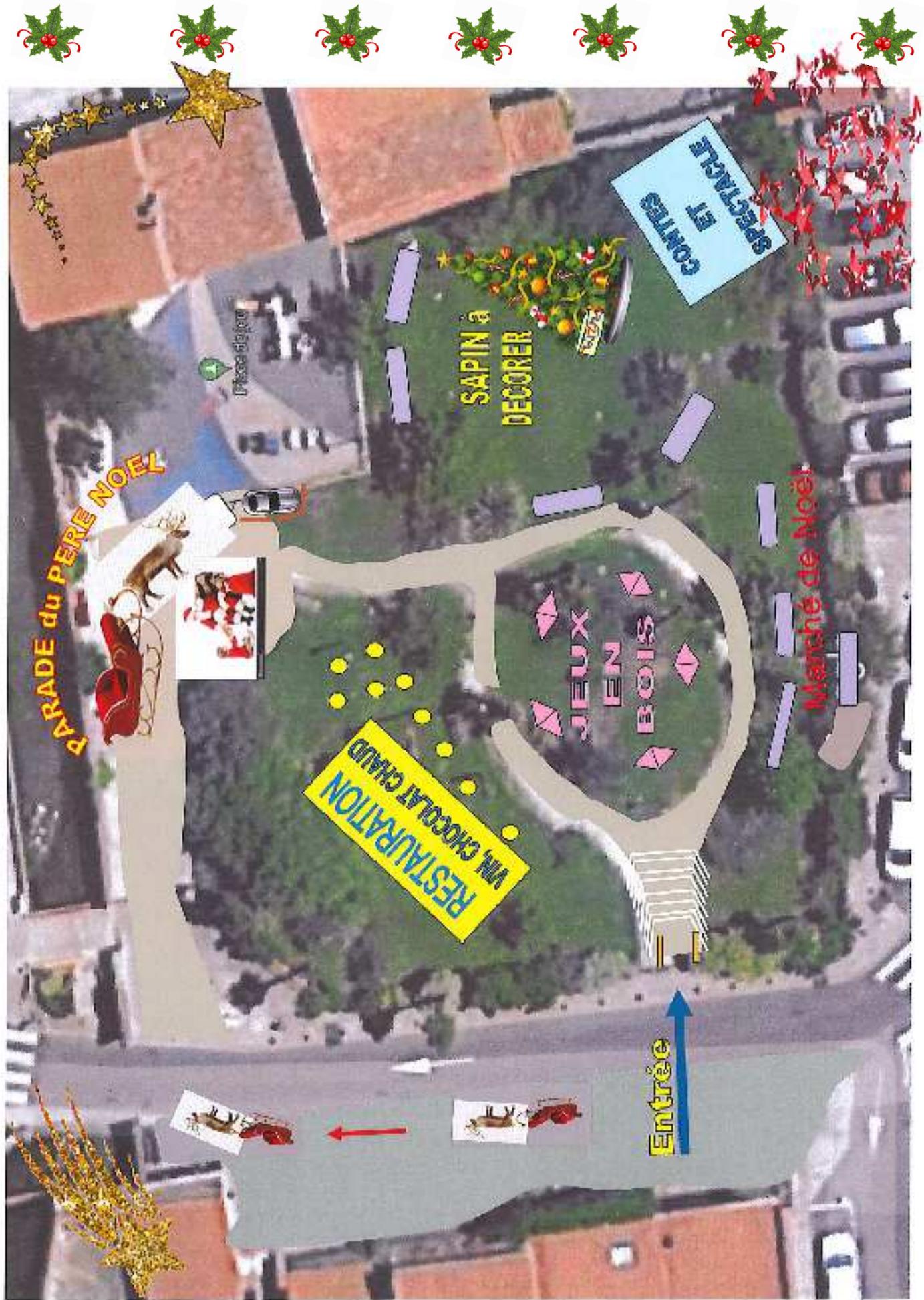
Chaque enfant, chaque famille est invitée à venir décorer le grand sapin qui trônera dans le parc. Chacun apportera une boule, une guirlande, une étoile, un dessin pour que notre sapin brille de mille feux samedi soir et pendant toutes les fêtes.

Et cela, sous le regard attendri du Père Noël.



© ARTEMIS







LE PREMIER PASSAGE DE GRADES AVEC LA REMISE DECEMBRE 2019

Le premier trimestre de la saison se terminera le vendredi 17 décembre par un passage de grades en présence de MAITRE KANG suivi dans la même soirée ; d'une fête pour les enfants.

Devant la recrudescence du COVID le bureau de l'association a décidé que notre traditionnel arbre de Noël n'aura pas lieu cette année.

Les règles d'hygiène de sécurité recommandées par la municipalité et la fédération sont respectées.

Ce n'est que par notre vigilance que nous pourrons continuer à pratiquer.

Nous remercions les enfants, les parents et tous pratiquants pour leurs efforts.

LE BAO TKD VOUS SOUHAITE DE PASSER DE BONNES FETES DE FIN ANNEE



Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana



Final d'un any una vegada més dominat per la pandèmia, però que ha deixat (mesures sanitàries sempre presents) l'Associació Aire Nou de Bao en viure els últims mesos.

De fet, totes les activitats han pogut evolucionar pel país i sobretot per les Diades de l'Associació, a Bao, anul·lades en 2020.

Aquestes Diades han permès al públic de tornar aprofitar d'un Correfoc a Bao, ja que feia temps no n'havien vist. Han permès també d'ocupar la sala Évora de La Vilbau amb balls a càrrec de la Cobla de carrer la Tres vents i del retorn del Cremat i Xicolatada. Han permès als Banyetes d'ocupar els carrers per encendre algunes carretilles fins a la plaça de l'església. Per fi ha estat el gran retorn dels Castells a Bao on els Castellers del Riberal van fer una actuació normal, sense cap altra Colla (no han volgut venir) i fer una molt bona prestació en aquest període incert. A part dels Castells de 6 pisos que s'han recuperat, la Colla amfitriona, sola a plaça, ha descarregat el pilar de 5. Aquestes Diades van ser motiu

també per la presentació oficial de la Colla Bastonera que va ser batejada malauradament sense els padrins que s'han pas pogut desplaçar. Per primera vegada els Gegants de Sant Hipòlit van participar a les Diades airenovenques.

També per aquest final de temporada els Castellers del Riberal han fet una actuació a Figueres amb les 11 colles del Nord de Catalunya. Cal precisar que en aquesta ocasió els baotencs van ser la Colla que va fer els millors castells de la Trobada. Ara, tothom descança fins al gener per la represa amb algunes cites que s'apunten i que caldrà pas mancar : La Festa Major, la Sant Vicenç amb la Calçotada i la Trobada de Valls, la Candela, que se celebra cada 10 anys.

Si tot se passa bé, Aire Nou organitzarà la tradicional Rifla en català el 26 de desembre.

En tot cas, donem cita als baotencs per la rentrada. Les portes són sempre obertes a qui vulgui venir i aprofitar de les activitats proposades i fer immersió dins la llengua i la cultura catalanes.



airenou@airenou.cat
www.airenou.cat

Bon any 2022 a totes i a tots



Chante Baho

Les Choristes de Chante BAHO préparent par les répétitions du lundi les concerts de NOEL.

Nous vous invitons à venir nombreux écouter la chorale du village :

le 11 décembre 2021 en l'église de CASTELNOU à 18h30

le 12 décembre 2021 en l'église de BAHO à 15h00 pour un hommage à Monsieur Guy GALLY

le 16 décembre 2021 en l'église de Toulouges à 20h00

Prochainement concert au SOLER.



Dans cette attente nous vous souhaitons d'ores et déjà de Joyeuses fêtes de fin d'Année.





Premier trophée !

Créée depuis cinq ans maintenant, l'équipe féminine des Salamandres du RCBAHOXIII poursuit sa formation de la plus belle des façons.

Invitée à affronter les filles de L'ASC pour le compte du 1er Challenge «Colette TIGNERES» elles n'ont pas fait de détail.

Dans un rugby rapide, d'une agressivité positive où l'évitement était préféré au contact elles ont offert au public de PIA une de leur meilleure prestation.

Le coach (Alexis LLANDRY) et leur manager (Patricia BATLLE) pouvaient, à juste titre, être fiers de la prestation offerte et du score sans appel (36/0) que les jeunes «Canaris» ont dû concéder.

Match prometteur qui en appelle d'autres dans un championnat Elite2 à IX qui devrait leur permettre de faire

étalage de leur énorme progression.

Elles seront mises à l'épreuve des réalités dimanche 5 décembre à 15h au stade Michel BARDES face à l'équipe d'ENTRAIGUES. Gageons qu'elles sauront se montrer dignes de ce premier trophée.

Didier MEYNARD, le retour.

Après quelques matches seulement, mais surtout après la cuisante défaite contre LESCURE à Michel BARDES, il devenait évident que quelque chose ne tournait pas rond dans l'équipe Seniors du RCBAHOXIII.

C'est donc très justement, qu'après avoir défini le contour du malaise, le Comité Directeur a décidé d'une nouvelle politique sportive en rappelant aux commandes celui qui a conduit le club au sommet de l'Elite2 depuis 13 ans, Didier MEYNARD.

C'est donc un retour très attendu par tous surtout à l'approche de derbys décisifs contre PIA (5/12) et Ille (20/12) avec, entre temps (12/12) la réception d'ENTRAIGUES.

Certes il n'y aura pas de miracle à attendre mais la rigueur reconnue du nouveau coach permettra sûrement de remettre l'équipe dans le sens de la marche.

Souhaitons-lui pleine réussite alors que son groupe est toujours détenteur du doublé puisque la pandémie nous a privés de compétition la saison passée. Bonne chance à tous

Tristesse !

C'est avec une énorme tristesse que le RCBAHOXIII a appris la disparition d'Elise SIMON, l'épouse chérie de Greg l'entraîneur de nos U19.

Âgée de 35 ans, elle nous a quittés vaincue, malgré une incroyable force de vie, par cette saleté de maladie qu'est le cancer.

Toute la famille des Geckos saura se rassembler autour de Greg et de ses trois petites filles pour l'aider à trouver les forces nécessaires pour aller vers l'apaisement de sa douleur.

Greg, Nous sommes tous avec toi !



Baho Rétro



Après l'Assemblée générale du 30 octobre 2021, le Conseil d'administration élu s'est réuni le 9 novembre 2021 pour désigner la fonction des membres.

Vice-Présidents : M. CAZENOVE et M. JOUÉ,

Secrétaire : M. GIBIER, Secrétaires adjointes : Mme ARFEUILLE et Mme SCHMITT,

Trésorier : M. NILON, Trésorière adjointe Mme NILON.

Membres attachés aux commissions : M. et Mme MOLINS, M. SCHMITT, M. DUCASSY, M. SALVAT, M. ROBLES, M. et Mme GRABULOS et M. et Mme GUBERT.

Présidente : Mme DUCASSY Amélie.

Toujours avec l'entrain des retrouvailles, un grand nombre d'adhérents s'est retrouvé à la salle Evora, en présence de M. le Maire et Mme la Première Adjointe, le 20 novembre dernier pour partager échanges amicaux et un succulent repas concocté par M. ADRET restaurateur.

Nos Amis de Plein Sud Animation ont égayé l'après-midi permettant ainsi à certains de retrouver les pas de danse et, de fait, pratiquer une «gym» douce ou endiablée au son qu'égrainaient nos «dactyles», le Conseil d'administration s'assurant du bien être de chacun.

Le soleil déclinant au dehors c'est avec regret que nous regagnâmes nos logis.

Bonnes Fêtes de fin d'année à chacun en parfaite santé.





Cours de Catalan à Baho.

Les associations Òmnium Cultural, Cultural Catalunya Nord et Bao Cultural proposent des cours de langue catalane à raison de cours hebdomadaires.

Tous les cours ont lieu à 18h30 à l'ancienne mairie de Baho. Le lundi perfectionnement pour celles et ceux qui maîtrisent plus ou moins la langue "parlée et écrite". Le mercredi une initiation pour débutants (es). En complémentarité des cours traditionnels, le mardi un "xerrem", conversation en langue catalane ouverte aussi à celles et ceux qui souhaitent une immersion catalane.

Les intervenantes Carmen et Houda sont des professeures agrées par Òmnium Cultural. Nous vous attendons nombreux dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Infos : 06 72 71 20 80.



Passions et Loisirs



L'association Passion et Loisirs à Baho, remercie ses adhérent(es) pour avoir participé aux activités proposées malgré une situation encore difficile. Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour notre assemblée générale (date à déterminer) et vous souhaitons ainsi qu'à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année, en espérant vous retrouver très nombreux en 2022.

Baho Form

Planning des Randonnées HIVER 2021-2022

19/12/21	La boucle de LA PALME	MICHELE	100	FACILE	9	2h30	9 h	Repas Gourmand de NOEL tiré du sac au « 2 Moulins »
JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE 2022								
9/1/22	CHAPELLE GARRIEU Salses le Château	BRUNO	30	FACILE	10	3 h	9 h	Galette des rois, grillade tirées du sac
15/1/22	Raquettes	Informations complémentaires à venir						RAQUETTES : Possibilité Week-end si hébergement trouvé - ou seulement RAQUETTES le dimanche
16/1/22	SAINT PIERRE	JACKY					7h30	Retour, visite de lieux selon le temps, repas tiré du sac en commun.
23/1/22	VILERAC	BRUNO	800	MOYEN +	10	6 h	8 h	Repas tiré du sac
30/1/22	CAUDIES de FENOUILLET	JACKY	550	MOYEN	12	5 h	8 h	Repas tiré du sac

Prévenir l'accompagnateur 48h à l'avance de votre venue

BEATRICE beatrice.guillaume@orange.fr
 MICHELE philippe.morin0063@orange.fr
 DOMINIQUE domie66@live.fr
 CAROLE kelo.elorac@sfr.fr

JACKY rielest@orange.fr
 BRUNO sylvie.bruno.mazieres@orange.fr
 MARYSE maryse.gelis@orange.fr

PLANNING ACTIVITES / ENFANT 2021 - 2022							PLANNING ACTIVITES SPORTIVES / ADULTE						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Dimanche	
	Salle Multi-Act	Salle Multi-Act	T.K.D.	Salle Multi-Act	T.K.D.								
					Gym 9h00-10h45 Gym Enfants 11h-12h Ampèlles		9h	Gym Pilate 9h30-10h30 Soraya		Gym Pilate 9h30-10h30 Soraya	Yoga 09h30-11h M. Pierre		
		Danse Clas 2 8-12ans / 13h-15h Dance Moderne 8-12ans / 15h-16h Dance Clas 1 6-8ans / 16h-17h Initiation Danse 1-6ans / 17h-18h					10h						
	Zumba 7-12 ans 17h30-18h30 Soraya		Zumba 4-6 ans 17h30-18h30 Soraya				11h						
							12h						
							18h						
							19h						
							20h	Body Step 18h30-19h30 Soraya		Zumba 18h30-19h30 Body Fitness 19h30-20h30 Soraya			
							21h						

TEL: 06 52 68 45 92 www.baho-form.fr contact@baho-form.fr

PLANNING PROVISOIRE : Ce planning est susceptible d'être modifié selon les inscriptions
 Salle Multi-activités : Place du 8 mai à Baho (à côté de la Mairie)
 Salle TKD : Salle du taekwondo (Salle à côté de la crèche)

